

LE P'TIT JOURNAL D'AMANCY

Octobre 2024



- Le mot du Maire -

Chers Amanciennes et Amanciens,

C'est avec plaisir que nous nous retrouvons avec cette nouvelle édition de notre P'tit Journal et je profite de cet édito pour faire le point sur les travaux et projets en cours.

Entrepris en 2023, les travaux de réhabilitation et d'extension du vestiaire de foot, malgré un peu de retard, sont terminés.

Les nouveaux garages communaux et le grenier à sel sont désormais opérationnels. Je remercie tous les intervenants qui ont œuvré pour cette réalisation. Les cinq emplacements permettront le stationnement de nos véhicules et matériels et libéreront de l'espace dans l'atelier historique, pour lequel une étude est en cours, prévoyant l'aménagement d'une salle de repos, de toilettes, de douches et d'un atelier de réparation.

Les travaux de la route des Pâquis sont en cours d'achèvement avec à terme, l'enfouissement des réseaux secs, le changement de la colonne d'eau potable et la création d'un trottoir pour la sécurisation des piétons.

Autre étude en cours, l'aménagement de la route de Cornier, avec la poursuite du trottoir jusqu'aux ateliers communaux, la requalification de l'entrée en agglomération et la sécurisation jusqu'au chef-lieu. Les travaux sont prévus pour janvier 2025.

En ce qui concerne l'aménagement du chef-lieu, les marchés ont été attribués aux entreprises et les travaux débiteront courant octobre.

Depuis le 1^{er} septembre, nous sommes dotés d'une police municipale. En effet, le 9 juillet dernier, nous avons signé une convention avec La Roche-Sur-Foron pour finaliser la création d'une police municipale pluri-communale La Roche, Eteaux et Amancy.

Merci à la commission communication pour l'élaboration de notre P'tit Journal.

Bonne lecture.

Dominique DOLDO

- Police pluri-communale -



Début juillet, les communes de La Roche sur Foron, Eteaux et Amancy ont signé la convention de mise en place du service de Police pluri-communale. Cette décision avait été actée par chacune des communes lors de conseils municipaux respectifs. Nos trois communes ont su se regrouper autour de besoins communs et dans l'intérêt des habitants.

Etape importante dans le service à la population en matière de prévention, sécurité et salubrité publique, la police municipale s'inscrit pleinement dans l'évolution de notre commune.

Sous l'autorité du Maire, la présence des agents participera à l'amélioration de la qualité de vie des utilisateurs. Vous pouvez les joindre au 04 50 25 82 50.

Merci à la commune de La Roche sur Foron d'avoir accepté ce conventionnement.

- Vivre ensemble -

Le Maire a présidé la cérémonie de commémoration du 79^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, le mercredi 8 mai 2024 à 11h.

Entouré des membres du conseil municipal, il a déposé une gerbe devant le monument aux morts accompagné par M. Rosnoblet, maire honoraire et de M. Caporale, Président de l'Union Locale des Anciens Combattants. Mme Lucienne THABUIS, représentante de l'association ANARC a également déposé une gerbe.

Le devoir de mémoire que représente cette commémoration est d'autant plus symbolique, que la France a fêté le 6 juin dernier les 80 ans du débarquement en Normandie.

Monsieur le Maire a lu le message adressé par Monsieur Sébastien LECORNU, Ministre des Armées et Madame Patricia MIRALLEZ, Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire.



- Le service jeunesse -

Happy birthday SAJS !!

Cet été nous avons fêté la 1^{ère} année de fonctionnement du Service Animation Jeunesse et Sport d'Amancy alias SAJS.

Je vous propose de regarder un peu dans le rétroviseur et de faire le bilan sur cette belle année.



Un GRAND merci !!

Sportif dans l'âme, je commencerai cet article par une citation d'Aimé Jacquet :

« Le travail individuel permet de gagner un match mais c'est l'esprit d'équipe et l'intelligence collective qui permettent de gagner la coupe du monde ».

A travers cette citation, je tenais à remercier mes collègues avec qui, au quotidien, nous essayons de faire au mieux pour vos enfants. Je les ai beaucoup sollicités cette année et ils méritent largement mes remerciements.

Merci également aux parents et aux enfants qui sont chaque jour de plus en plus nombreux à fréquenter le service et à participer aux activités proposées.

Enfin, merci aux élus et à la direction qui me donnent les moyens adéquats et une grande liberté d'actions, permettant un travail serein et efficace au quotidien.

Du sport au quotidien c'est la santé !

L'éducation à la santé par le sport et l'alimentation sont des habitudes que nous souhaitons transmettre aux enfants.

Pour ce faire, les élèves qui fréquentent la restauration scolaire sur le temps méridien ont la possibilité, s'ils le souhaitent, de participer à des animations sportives.



En parallèle, le personnel de la cantine scolaire sollicite vos enfants à goûter et manger de tout. Cette bonne pratique, travaillée au quotidien avec vos enfants, leur donnera les bases nécessaires à une hygiène de vie équilibrée.

L'école municipale des sports : le petit + qui fait la différence.

Le SAJS propose également à vos enfants une école municipale des sports.

Celle-ci fonctionne tous les jours après les cours, de 16h30 à 18h30.

Elle propose une programmation sportive de type club, s'étalant sur des cycles d'apprentissages de 6 à 10 semaines.

Après une année de fonctionnement, les familles ont bien adhéré à cette école des sports. De nombreux créneaux ont été complets tout au long de l'année.

Pour cette fin d'année scolaire, les enfants inscrits ont pu pratiquer du wake board au TNA, s'initier à l'athlétisme et au basket, ou encore randonner dans les bois pour découvrir la faune et la flore qui les entourent.

Pas de repos pour les braves.

Le SAJS ne s'arrête (presque) jamais.

En parallèle de ses actions pendant les périodes scolaires, nous organisons aussi des stages pendant les vacances pour vos ados et pré-ados.

Ce sont donc des jeunes de 10 à 17 ans qui peuvent venir aux activités proposées pendant les vacances.

La programmation est établie en fonction des thématiques suivantes :
Sport, culture et écologie.



Ces stages ont connu un succès fulgurant. Lors des dernières vacances de printemps, ce sont 112 jeunes au cumul qui ont fréquenté le service pour un taux de remplissage de 97%.

C'est incroyable pour une structure si jeune. Merci beaucoup !!

Cet été, c'est une programmation 5 étoiles qui attendait vos ados : Canyoning, rafting, vélo, city trip à Lyon. Mais aussi Walibi, baignade entre lacs et montagnes et plein d'autres surprises...

Pour clôturer le tout, Amancy, via son SAJS, s'est engagé dans le projet « Jeunes Olympiques ». Nous sommes allés à Bonneville défendre les couleurs du village contre une quinzaine d'autres communes à travers diverses épreuves sportives.

La journée s'est terminée par la diffusion sur écran géant de la cérémonie d'ouverture des JO de Paris 2024.

On arrive à la fin...

Voilà tout ce qu'il s'est passé dans le rétroviseur du Service Animation Jeunesse et Sport durant cette année. Il est temps maintenant de passer la seconde et d'aller de l'avant avec de beaux projets de développement en perspective...

Sébastien PORETTI

- L'environnement -

Ramassage des déchets

Cette année, nous vous avons donné rendez-vous le samedi 6 avril au matin. Nous avons été 43 personnes à nous retrouver pour ce moment citoyen : parents, enfants, grands-parents et petits-enfants, amis et de nombreux élus de la commune. 4 circuits avaient été préparés et nous ont permis de ramasser de nombreux déchets recyclables en tout genre abandonnés dans la nature. Nous vous espérons tout aussi nombreux au printemps prochain.



En parallèle, les incivilités se multiplient autour des bacs de recyclage. Que ce soit à la Vernaz ou même en face de la Marpa, les déchets s'accumulent au pied des points d'apport volontaire. Nous vous rappelons que la déchetterie est accessible GRATUITEMENT pour TOUS les particuliers résidant sur la communauté de communes.

Pensez à vérifier les horaires avant de vous déplacer, ils peuvent évoluer selon les saisons. Ouverture du lundi au samedi - du 15 juin au 31 août (7h30 à 14h30) - du 1^{er} septembre au 14 juin (8h à 12h et 13h30 à 18h).

*Une carte d'accès est disponible sur simple demande à la CCPR.
<https://www.ccpaysrochois.fr/formulaire-badge-dechetterie/>*



“Arrêtons de brûler ! Valorisons nos déchets verts.”

Voici le slogan de la campagne menée par l'ADEME (l'agence de la transition énergétique) et de la préfète de la région Rhône Alpes.

Cela part du constat que le brûlage à l'air libre persiste encore dans notre région et qu'il impacte notre santé et notre qualité de vie.

Cette pratique est d'ailleurs strictement interdite pour les particuliers : elle est passible d'une amende de 4^e classe (jusqu'à 750€).

Concernant les agriculteurs et les forestiers cette pratique est encadrée par le Code Rural.

L'entretien d'un jardin génère, selon l'ADEME, 160 kg de déchets verts par personne et par an. D'autre part, depuis le 1^{er} janvier, les ménages se doivent de trier leurs déchets biodégradables. Ces déchets verts peuvent être valorisés !

Plusieurs solutions sont possibles :

- Le compostage individuel et collectif : au jardin, les déchets de petites tailles peuvent être mélangés aux déchets compostables (déchets de cuisine) et fournir un engrais de bonne qualité.
- Le broyage, le paillage et le "mulching" (les branches broyées), l'herbe de tonte et les feuilles mortes constituent un excellent paillis pour les espaces verts, jardins et potagers. Cela permet de conserver l'humidité, de réduire l'arrosage et de limiter la pousse des mauvaises herbes. La tonte « mulching » quant à elle, permet de laisser l'herbe finement coupée sur place : elle protège la pelouse de la sécheresse !
- Le dépôt en déchetterie reste le dernier recours si vous ne pouvez pas valoriser les déchets verts dans votre jardin.

Pour rappel, un composteur est disponible sur simple demande auprès de la CCPR.

Nous espérons que cela permettra de vous donner des idées et de vous faciliter le compostage.

Geste Eco-Citoyen

Nous vous remercions de bien vouloir déposer vos déchets volumineux à la déchetterie.

Cela présente trois énormes avantages :

- *garder notre commune et les abords des bacs de tri propres,*
- *permettre à vos objets une 2^e vie,*
- *réduire le surcoût de ramassage des déchets.*

- Animation -

- Fête des Mères -



C'est par un beau discours mettant à l'honneur toutes les mamans que Dominique Doldo a lancé la soirée de la fête des mères, le vendredi 24 mai.

Nous vous attendions à la salle polyvalente et, cette année, vous avez été nombreuses à venir partager un moment convivial.

Nous avons pu trinquer, tantôt avec vos enfants, entre amies ou voisines, tantôt accompagnées des papas.

Chaque maman est repartie avec une jolie plante fleurie offerte par le CCAS de la commune.

- Cadeau fin d'année CM2 -

Le 27 juin, les élèves des classes de CM2 ont été invités à la Mairie. Monsieur le Maire et l'adjoint en charge des affaires scolaires, Eric Brand, les ont accueillis pour leur remettre un petit cadeau avant leur rentrée en 6^e.

Cette année, une clé USB leur a été offerte afin de les accompagner dans leurs devoirs et leurs travaux de recherches au collège.

Nous espérons qu'ils en feront bon usage et leur souhaitons une bonne année scolaire.



- Nouveaux arrivants -

Vous venez de vous installer à Amancy, l'équipe municipale vous souhaite la bienvenue et reste à votre disposition pour tous renseignements !

Nous vous accueillons du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le samedi matin de 9h à 12h ! M. le Maire tient sa permanence le samedi matin de 9h à 11h.

Faisons plus ample connaissance !

Rendez-nous visite ou appelez le secrétariat au 04.50.03.03.13 en arrivant sur la Commune, nous pourrions ainsi vous aider dans vos démarches d'installation.

En attendant de nous rencontrer, ci-dessous quelques informations utiles :

*** Mairie Amancy**

Tél. : 04 50 03 03 13 - www.amancy.fr

Pour

- inscription sur la liste électorale : cerfa (12669*02) + copie recto verso de la carte d'identité + justificatif de domicile (électricité, gaz ou téléphone fixe),*
- inscription scolaire, périscolaire (cantine/garderie) de l'école élémentaire,*
- inscription école des sports.*

Si vous avez des enfants : nous vous invitons à nous informer pour nos prévisions scolaires.

Si vous êtes : travailleur frontalier, travailleur suisse, travailleur avec double nationalité, nous vous invitons à vous déclarer en mairie.

Chaque année la commune reçoit du Département une subvention issue de la Remontée des Fonds Genevois, pour toute personne travaillant dans le canton de Genève et résidant Amancy. Cette recette budgétaire supplémentaire nous permet de mieux servir nos habitants.



*** Communauté de Communes du Pays Rochois (CCPR)**

Tél. : 04 50 03 39 92 - www.ccpaysrochois.fr

Pour

- inscription scolaire, périscolaire (cantine/garderie) de l'école maternelle,*
- inscription centre aéré,*
- service des eau et assainissement*
- ordures ménagères et accès déchèterie.*

** Problèmes ou questions sur la Fibre*

Tél : 04 85 72 72 72 - www.altitudeinfra.fr

Pour la 1^{ère} fois cette année, la CCPR et la commune organisent, avec le SIVALOR, un grand marché 100 % gratuit.

L'objectif de cette Gratiféria :
"Donner sans vendre et trouver sans acheter".



CE QU'IL EST POSSIBLE D'AMENER

VÊTEMENTS & ACCESSOIRES



JEUX, JOUETS & PUÉRICULTURE



LIVRES & MULTIMÉDIA



VAISSELLE & DÉCORATION



PETITS APPAREILS ÉLECTRIQUES



LOISIRS



C'est un espace où vous pouvez apporter ce dont vous n'avez plus besoin et emporter ce qui vous fait plaisir ! Tout est GRATUIT !

Vous déposez le jour même les objets en bon état que vous n'utilisez plus.

Les bénévoles sur place installeront ces objets sur les stands.

Vous pourrez ensuite, si vous le souhaitez, vous promener le long du marché et choisir les objets de votre choix.

Si vous n'avez rien à échanger, vous pourrez malgré tout arpenter le marché à la recherche du coup de cœur.

A la fin de la journée, les objets n'ayant pas trouvé preneur seront donnés à des associations qui sauront en faire bon usage.



Nous organisons notre premier
MARCHÉ 100% GRATUIT !
Samedi 26 octobre à Amancy

Vous souhaitez partager un peu de votre temps ?
Rejoignez-nous !
Pour la journée, une demi-journée ou 1h, tout est possible !

Samedi 26 octobre 2024, la CCPR organise avec le Sivalor et la commune d'Amancy, un grand marché 100% gratuit à la salle Polyvalente d'Amancy !

Le principe de cette journée ?

Un espace de gratuité, d'entraide et de convivialité.

On donne sans vendre, on prend sans acheter.

Pour que cette gratiféria puisse se dérouler dans les meilleures conditions, nous avons besoin de vous.

Nous recherchons des bénévoles pour la journée, demi-journée ou même seulement pour une heure. Toute aide est la bienvenue !

Vous pouvez participer de différentes manières :

- installer les stands,
- accueillir les visiteurs,
- distribuer des articles,
- ou encore animer des ateliers.

Vous êtes intéressé ?

Vous souhaitez en savoir plus ?

Contactez la CCPR par mail : accueil@ccpaysrochois.fr

- LE COMITE DES FETES -

Le Comité des Fêtes d'Amancy est à la recherche de bénévoles.

Si vous aimez organiser ou participer à des événements festifs, venez nous rejoindre.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !



- Le carnaval -

Encore une belle édition pour le carnaval 2024 organisé par le comité des fêtes d'Amancy.



Entre nuages et éclaircies, petits et grands étaient nombreux au rendez-vous pour accompagner les douze chars venus défilé.

Les thèmes étaient très variés et les chars décorés avec beaucoup d'imagination.



Cette année, le conseil municipal a retrouvé son âme d'enfant en choisissant le thème des personnages de Disney.



Un carnaval bien réussi qui s'est terminé assez tard dans la nuit, grâce à l'équipe de choc du comité des fêtes !

*Un grand merci à eux et aux associations pour leur participation.
A l'année prochaine !*

- France Services à La Roche sur Foron -

France Services Pays Rochois a officiellement ouvert ses portes en novembre 2023, à proximité de la gare de La Roche-sur-Foron.

Il s'agit d'une structure multiservices mise en place par l'État, pour offrir un accès de proximité simplifié aux services publics essentiels pour les citoyens.

France Services est à votre disposition pour vous assister dans toutes vos démarches administratives.

Des agents formés, sont prêts à répondre à vos questions et à vous accompagner dans des domaines tels que la santé, la famille, la retraite, le droit, le logement, les impôts, la recherche d'emploi et l'accompagnement au numérique.

L'accueil se fait sur rendez-vous :

Tél. : 07 49 73 87 45

371 avenue de la gare

74800 La Roche-sur-Foron

Mail : fs.laroche-reignier@faucignymontblanc.com



France
services

<p>Je souhaite actualiser ma situation sur Pôle Emploi</p> <p>Marianne 30 ans</p>	<p>J'ai besoin d'aide pour accéder à mon compte Ameli</p> <p>Camille 50 ans</p>	<p>Je ne sais pas vers qui me tourner pour faire mon permis de conduire</p> <p>Mathis 25 ans</p>
<p>VENEZ, ON VA S'EN OCCUPER !</p>	<p>PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS</p>	
<p>Santé, famille, retraite, logement, impôts... chez France Services, nos agents vous accueillent à domicile et 30 minutes et chez vous est sorti, heureux de vous aider dans vos démarches du quotidien. Trouvez la France Services la plus proche de chez vous sur france-services.gouv.fr</p>		

11 partenaires en un seul lieu

Dans chaque France services, vous avez accès à différents services des onze partenaires nationaux : Allocations familiales, ANTS, Assurance retraite, Assurance Maladie, Chèque énergie, Finances publiques, France Travail, France Rénov', La Poste, MSA, et point-justice.



- La voirie -

La réfection de la route de l'Hôpital a eu lieu mi avril pour un montant de 62 100 €. Une opération de curage des fossés a été lancée pour un montant de 6 195€.



Les travaux de réfection de la route des Pâquis, quant à eux, ont débuté le 27 mai en vue de sécuriser l'accès aux piétons, réduire la vitesse, enfouir les réseaux secs et remplacer la colonne d'eau vieillissante.

- Les ateliers communaux -

Commencé en début d'année, le 2^e bâtiment des ateliers municipaux est maintenant terminé. Cette structure est composée de 5 box destinés au stationnement des véhicules (tracteurs, camion, voitures) et de petit matériel.

Il est complété par une structure dédiée au stockage du sel de déneigement.

La remise officielle s'est déroulée le 2 juillet en présence de l'architecte, des artisans et des représentants du conseil municipal. L'étape suivante sera la réhabilitation des locaux intérieurs du premier bâtiment. Les travaux débuteront début 2025.



Quelques dates à retenir :

- 19 octobre

Octobre rose à Scientrier

- 26 octobre

Gratiféria à la salle polyvalente

- 16 & 17 novembre

Salon des vins

- Dimanche 1^{er} décembre

Repas des Aînés

- Vendredi 6 décembre

Soirée du Téléthon

MAIRIE

Tél. : 04 50 03 03 13


Du lundi au vendredi : de 9h à 12h & de 14h à 18h

Samedi : de 9h à 12h

Retrouvez toutes les infos sur le site de la mairie

www.amancy.fr

mairie@amancy.fr

et sur notre page Amancy 

Actualités de la commune sur l'application Politeia

Amancy
AU COEUR
DU PAYS ROCHOIS